

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Consultation publique projet ouverture et fermeture de la chasse pour la saison 2024-2025

Date :Tue, 16 Apr 2024 22:36:04 +0200 (CEST)

De :charles velot

Répondre à :charles velot

Pour :pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Monsieur ,

Je suis favorable à la période complémentaire de vénerie sous terre du blaireau du 1 juillet au 14 septembre 2024. Mais également du 08 juin au 30 juin 2025.

Les blaireaux causes de nombreux dégâts aux cultures notamment au printemps dans les céréales, semis de maïs...

Mais aussi aux infrastructures comme les chemins, routes...

Ils sont également responsable de nombreuses collision sur nos routes.

Cela permet une régularisation encadré et réglementé qui est nécessaire pour cette espèce en pleine prolifération sur notre territoire.

Charles Velot